



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ENTREPRENDRE DANS LA BLOCKCHAIN EN FRANCE

Pour les entrepreneurs



Réalisation de l'étude : Blandine Dusser
et Hélicia Claude

Directeur de la publication : Thomas Courbe

Date de parution : avril 2022

Édition : bureau de la communication - DGE

Crédits photos : Peera_Sathawirawong,
imaginima / iStock / Getty Images Plus

ISBN : 978-2-11-162218-0 (en ligne)

À PROPOS DE CE GUIDE

Ce guide est le fruit d'une collaboration entre la Direction générale des Entreprises et les acteurs de l'écosystème (entrepreneurs, fonds à capital-risque, membres de fonds, membres des services publics...).

Il se veut le recueil d'informations sur les grandes étapes de tels parcours.

Bonne lecture.

CONTRIBUTEURS À CE GUIDE

Pour leur grande contribution aux différentes consultations, merci à :

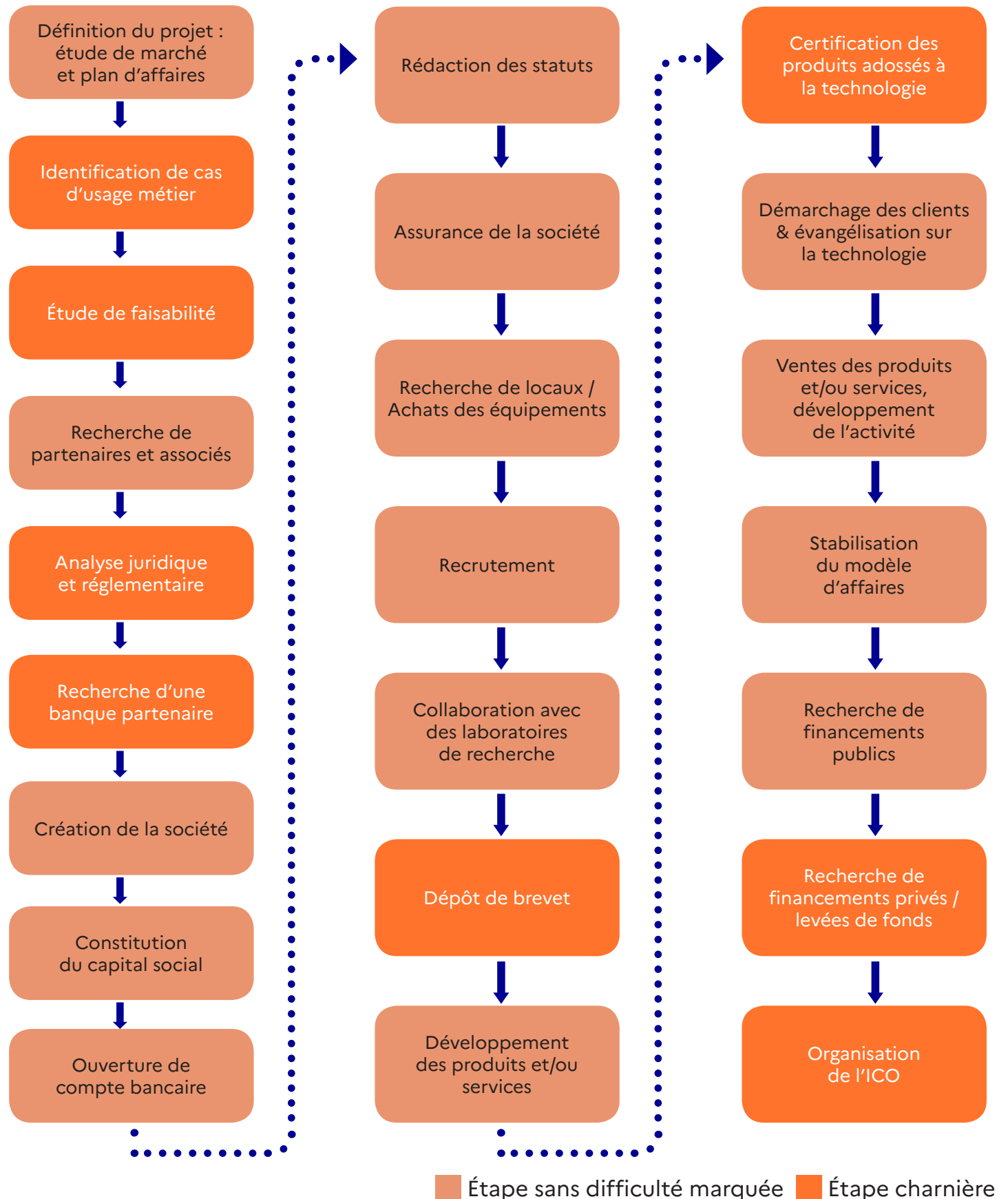
Julien	BRINGER	De : Kallistech
Alexis	ROBERT	De : Kima Ventures
Baptiste	COSTA	De : Leadblock Partners
Minh	TRAN	De : Mandalore Partners

Merci aux membres du groupe de travail dédié à l'élaboration de ce guide

William	ALARCON	De : JWA Studios
Pierre	BANZET	De : Transchain
Perrine	DE COETLOGON	De : Université de Lille
Ivan	DE LASTOURS	De : Bpifrance
Nicolas	DEBOCK	De : Idinvest Partners
Patrick	DUVAUT	De : IMT
Marie	FRANVILLE	De : B2Expand
Alban	GENAIS	De : Inspection générale des finances (IGF)
Benjamin	GRANGE	De : Association de promotion de la blockchain
Franck	GUIADER	De : GIDE
Marie Eloge	NGO LOOG KINGAND	De : Kindje
Isabelle	PEREIRA	De : SACEM
Simon	POLROT	De : ADAN
Vincent	REMY	De : Viel&Cie
Romain	ROUPHAEL	De : ITO
Mathieu	ROY	De : H64
Pierre	SARTON DU JONCHAY	De : Assemblée Virtuelle
Bruno	SCHNEIDER LE SAOUT	De : European Blocktech Federation
Jérôme	WURSTER	De : JWA Studios

ENTREPRENDRE



EXEMPLE D'UN PARCOURS POUR CRÉER UNE ENTREPRISE BLOCKCHAIN DANS LE SECTEUR FINTECH



ENTREPRENDRE

FOCUS SUR LES ÉTAPES CHARNIÈRES POUR CRÉER UNE ENTREPRISE BLOCKCHAIN DANS LE SECTEUR FINTECH

Les étapes charnières du parcours entrepreneur

	1. Identification des cas d'usage métier et des partenaires clés.....	6
	2. Étude de faisabilité.....	7
	3. Analyse juridique et réglementaire.....	8
	4. Recherche d'une banque partenaire et ouverture d'un compte bancaire	9
	5. Dépôt de brevet.....	10
	6. Certification des produits adossés à la technologie.....	11
	7. Recherches de financements publics	12
	8. Organisation de l' <i>Initial Coin Offering</i> (ICO).....	13

1. Cas d'usage métier	2. Étude de faisabilité	3. Analyse juridique et réglementaire	4. Ouverture d'un compte bancaire
5. Dépôt de brevet	6. Certification des produits adossés à la technologie	7. Recherches de financements publics	8. Organisation de l'ICO



1. IDENTIFICATION DES CAS D'USAGE MÉTIER ET DES PARTENAIRES CLÉS

A. Démarches à effectuer

Réaliser l'analyse du marché et prendre contact avec les acteurs privés – potentiels clients – pour comprendre les problématiques métiers à cibler.

B. Questions courantes et interlocuteurs privilégiés

La connaissance des projets d'innovation en cours ou à venir traitant de la blockchain sur un territoire donné.

Pôles de compétitivité - Réseau French Tech - DREETS.

La mise en relation avec des partenaires privés (exemple : firmes industrielles) pour donner une orientation « marché » à son projet d'innovation.

Pôles de compétitivité - Représentants professionnels (ADAN, FFPB).

L'accompagnement au développement de son projet d'innovation *via* des ateliers et la mise à disposition de compétences et d'informations.

Pôles de compétitivité - Représentants professionnels (ADAN, FFPB) - French Tech Central et réseau French Tech.

L'identification des partenaires publics (exemple : laboratoires de recherche) pour développer des projets de R&D ou R&I.

IRT(exemple : IRT System X, IRT B-Com pour l'Île-de-France).

i

Retrouvez tous les contacts ci-après :

- [Liste des services publics au développement des startups](#)
- [Pôles de compétitivité \(à noter que le pôle Systematic un programme dédié au suivi des entreprises blockchain\)](#)

Représentants professionnels

- [Association pour le Développement des Actifs Numériques \(ADAN\)](#)
- [Fédération Française des Professionnels de la Blockchain \(FFPB\)](#)

1. Cas d'usage métier	2. Étude de faisabilité	3. Analyse juridique et réglementaire	4. Ouverture d'un compte bancaire
5. Dépôt de brevet	6. Certification des produits adossés à la technologie	7. Recherches de financements publics	8. Organisation de l'ICO



2. ÉTUDE DE FAISABILITÉ

A. Démarches à effectuer

S'interroger point par point sur le modèle d'affaire et le cahier des charges techniques nécessaire à la bonne réalisation du projet et sa viabilité économique.

B. Questions courantes et interlocuteurs privilégiés

Les enjeux technologiques à relever : obstacles techniques, modèles d'architecture de l'infrastructure, choix fonctionnels disponibles).

Centre de recherche ou établissement d'enseignement de recherche menant des travaux sur la blockchain (19 répartis sur le territoire français).

Obtenir un accompagnement complet avec mentoring dédié (exemple : *via un business angel*).

French Tech Tremplin, incubateurs d'entreprises privées (exemple : au sein de Nomadic Labs, au sein de On-X groupe, The Garage...).

L'identification de marchés porteurs et de partenaires pour un développement à l'international.

Business France – accélérateur à l'international.



Retrouvez tous les contacts ci-après :

- [Centres de recherche et d'enseignement supérieur travaillant sur la blockchain en 2021 \(diapositive n°22\)](#)
- [Incubateurs et accélérateurs du réseau French Tech Tremplin](#)
- [Business France](#)

1. Cas d'usage métier	2. Étude de faisabilité	3. Analyse juridique et réglementaire	4. Ouverture d'un compte bancaire
5. Dépôt de brevet	6. Certification des produits adossés à la technologie	7. Recherches de financements publics	8. Organisation de l'ICO



3. ANALYSE JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE

A. Démarches à effectuer

Examiner les obstacles juridiques et réglementaire préalables au développement de son offre, éventuellement rejoindre un espace dédié d'expérimentation juridique pour son projet.

B. Questions courantes et interlocuteurs privilégiés

La connaissance des dispositions comptables et fiscales applicables aux cryptoactifs.

Cabinets d'avocats fiscalistes privés.

L'encadrement des projets liés aux monnaies numériques adossée à l'euro.

Le Lab de la Banque de France.

L'accès à un bac à sable réglementaire, c'est-à-dire l'obtention d'une dérogation à une norme bloquante pour une durée limitée à titre expérimental.

France Expérimentation.

L'obtention d'un agrément du régulateur, pouvant faciliter la reconnaissance de votre activité de crypto actifs par les acteurs bancaires.

Équipe Fintech, Innovation et Compétitivité au sein de l'Autorité des Marchés Financiers.



Retrouvez tous les contacts ci-après :

- [France expérimentation](#)
- [Autorité des Marchés Financiers \(AMF\)](#)
- [Banque de France – le Lab](#)

1. Cas d'usage métier	2. Étude de faisabilité	3. Analyse juridique et réglementaire	4. Ouverture d'un compte bancaire
5. Dépôt de brevet	6. Certification des produits adossés à la technologie	7. Recherches de financements publics	8. Organisation de l'ICO



4. RECHERCHE D'UNE BANQUE PARTENAIRE ET OUVERTURE D'UN COMPTE BANCAIRE

A. Démarches à effectuer

Obtenir un compte bancaire pour l'entreprise, éventuellement *via* le recours au visa AMF. Interlocuteurs à contacter : banques, néobanques, AMF, associations de professionnels (ADAN, FFPB).

B. Questions courantes et interlocuteurs privilégiés

La préparation de votre dossier de demande d'ouverture de compte en banque.

Représentants professionnels : Association pour le développement des Actifs Numériques (ADAN), Fédération française des professionnels de la blockchain (FFPB).

La connaissances des principaux mécanismes de financement des startups fintech.

Le Lab de la Banque de France.

i

Retrouvez tous les contacts ci-après :

Représentants professionnels :

- [Association pour le Développement des Actifs Numériques \(ADAN\)](#)
- [Fédération Française des Professionnels de la Blockchain \(FFPB\)](#)
- [Banque de France – le Lab](#)

1. Cas d'usage métier	2. Étude de faisabilité	3. Analyse juridique et réglementaire	4. Ouverture d'un compte bancaire
5. Dépôt de brevet	6. Certification des produits adossés à la technologie	7. Recherches de financements publics	8. Organisation de l'ICO



5. DÉPÔT DE BREVET

A. Démarches à effectuer

Activer les dispositifs légaux permettant de protéger les inventions sur vos procédés liés à la blockchain.

B. Questions courantes et interlocuteurs privilégiés

Les dispositifs disponibles pour protéger vos innovations dans le domaine du numérique.

Coaching INPI (Institut national de la propriété industrielle).

La définition de votre stratégie de propriété intellectuelle ou industrielle via des webinaires et masters class.

Coaching INPI.

La sécurisation de vos actifs déposés en France et à l'international.

Coaching INPI.



Retrouvez tous les contacts ci-après :

- [Institut national de la propriété industrielle \(INPI\)](#)

1. Cas d'usage métier	2. Étude de faisabilité	3. Analyse juridique et réglementaire	4. Ouverture d'un compte bancaire
5. Dépôt de brevet	6. Certification des produits adossés à la technologie	7. Recherches de financements publics	8. Organisation de l'ICO



6. CERTIFICATION DES PRODUITS ADOSSÉS À LA TECHNOLOGIE

A. Démarches à effectuer

Obtenir une certification de sécurité ANSSI (Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information) sur votre produit utilisant la blockchain avec une finalité simple (exemple : horodatage).

ET/OU

s'informer sur la certification AFNOR (Association française de normalisation) sur votre marché et les enjeux de normalisation internationale sur la blockchain.

B. Questions courantes et interlocuteurs privilégiés

La construction du dossier de demande de certification de Sécurité de Premier Niveau (CSPN).

Bureau politique industrielle de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI).

L'évaluation du produit pour l'obtention de la certification de sécurité (CSPN).

Centres d'Évaluation de la Sécurité des Technologies de l'Information (CESTI).

La procédure globale d'évaluation peut durer jusqu'à un an, coût : jusqu'à 30 000 euros.

Votre formation aux normes AFNOR en vigueur liées à votre activité.

AFNOR, services AFNOR Compétences.

Votre participation à l'élaboration de normes volontaires sur les technologies blockchain.

AFNOR, service AFNOR Normalisation.

La réalisation de votre diagnostic innovation

AFNOR, service AFNOR Normalisation.



Retrouvez tous les contacts ci-après :

- [Les CESTI](#)
- [Le dossier de l'ANSSI sur la certification CSPN](#)
- [AFNOR Compétences](#)
- [AFNOR Normalisation](#)

1. Cas d'usage métier	2. Étude de faisabilité	3. Analyse juridique et réglementaire	4. Ouverture d'un compte bancaire
5. Dépôt de brevet	6. Certification des produits adossés à la technologie	7. Recherches de financements publics	8. Organisation de l'ICO



7. RECHERCHES DE FINANCEMENTS PUBLICS

A. Démarches à effectuer

Dépôt de candidatures aux dispositifs adaptés de soutien aux technologies Deep Tech dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir (PIA), des dispositifs d'accompagnement des régions et des appels à projets européens.

B. Questions courantes et interlocuteurs privilégiés

Les dispositifs disponibles pour un financement au niveau national : le Programme d'Investissements d'Avenir – volet Deep Tech.

Bpifrance.

Les dispositifs d'accompagnement financiers en région, notamment pour la création d'entreprise.

Conseils régionaux.
Caisse des Dépôts.
Bpifrance en région.
Chambres de commerce et de l'industrie (CCI).
Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA).

Les dispositifs d'accompagnement financiers européens pour les projets multipays.

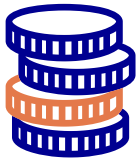
Commission européenne (DG Connect).
Partenariat Européen de la Blockchain.



Retrouvez tous les contacts ci-après :

- [Bpifrance sur le volet Deep tech](#), pour + de détails, [cliquez ici](#)
- [Site du Gouvernement sur les dispositifs du Programme d'Investissement d'Avenir](#)
- [CCI, CMA : moteur de recherche recensant les aides publiques par type et thématique](#)
- [Commission européenne](#)

1. Cas d'usage métier	2. Étude de faisabilité	3. Analyse juridique et réglementaire	4. Ouverture d'un compte bancaire
5. Dépôt de brevet	6. Certification des produits adossés à la technologie	7. Recherches de financements publics	8. Organisation de l'ICO



8. ORGANISATION DE L' *INITIAL COIN OFFERING* (ICO)

A. Démarches à effectuer

Vous pouvez choisir de réaliser une *Initial Coin Offering* – offre au public de jetons – soit une opération de levée de fonds par laquelle une société ayant un besoin de financement émet des jetons auxquels les investisseurs souscrivent principalement avec des crypto-monnaies.

B. Questions courantes et interlocuteurs privilégiés

Une demande d'obtention d'un visa optionnel* pour une offre au public de jetons

Autorité des Marchés Financiers (AMF) – Équipe FIC.

Des renseignements sur la réglementation applicable au regard de votre projet

Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR).

*Ce visa optionnel ne s'applique pas à l'émission de jetons assimilables à des titres financiers (*Security Token Offering*, « STO ») mais exclusivement à l'émission de jetons dits de service (« utility token »).



Retrouvez tous les contacts des services publics concernés ci-après :

- [AMF](#)
- [ACPR](#)
- [Publications de l'ACPR](#)